



## PASS MONDE VOLONTARIAT

### Quel est l'objectif :

Le dispositif Pass Monde répond aux enjeux suivants :

- Développer l'esprit d'initiative des jeunes,
- Faciliter la mobilité des apprenants dans leur parcours de formation,
- Réussir l'orientation et l'insertion professionnelle grâce à des expériences à l'étranger,
- Améliorer la connaissance d'une langue étrangère par un séjour à l'international.

Cette aide individuelle, allouée par la Région Normandie, est un appui financier aux projets de mobilité internationale à l'étranger et vient en complément soit d'autres aides et/ou de l'apport du bénéficiaire.

### Qui sont les bénéficiaires :

Peuvent bénéficier de l'aide à la mobilité internationale Pass Monde volontariat, les jeunes normands engagés dans une mission de coopération internationale avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ou l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ou l'un des volontariats suivants :

- Service Volontaire Européen (SVE),
- Service Civique International (SCI),

Volontariat de Solidarité Internationale (VSI).

### Caractéristiques de l'aide :

#### • Calcul de l'aide

L'aide régionale à la mobilité internationale est composée :

- d'un forfait d'aide au départ de :
- **200 €** pour les mobilités réalisées dans les pays européens suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni y compris Iles Anglos Normandes, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et Vatican ;
- **400 €** pour toutes les autres destinations.
- et d'une aide hebdomadaire de **40 €**. (**durée maximale de la mobilité donnant lieu à un financement 26 semaines**).

Les montants du forfait d'aide au départ et de l'aide hebdomadaire sont fixés annuellement. Ils peuvent être révisés d'une année à l'autre.

L'aide à la mobilité internationale Pass Monde volontariat est attribuée pour une durée précise de séjour. La durée de séjour est calculée en référence aux dates mentionnées dans la convention de stage ou document équivalent.

## Contacts

---

DJS/Pôle Mobilité Internationale  
Direction Jeunesse et Sport  
Pôle Mobilité Internationale  
Secrétariat  
02 31 06 95 87

- [Pass Monde Initiatives](#)
  - [Pass Monde Volontariat](#)
  - [Pass Monde Etudes Secondaires](#)
  - [Pass Monde Etudes Supérieures](#)
- 

## Fonds européens



Cofinancé par l'Union européenne avec le fonds européen de développement régional (FEDER)